



OFFICE DES SPORTS  
DE RENNES

édito

YVON LÉZIART  
Président de l'Office des Sports



## Dans ce numéro

► p. 1

EDITORIAL : Yvon Léziart  
Candidatures au C.A

► p. 2

LA VIE DE L'OFFICE  
Retour sur l'AG extraordinaire.

► p. 3

LA VIE DES CLUBS,  
L'AVIS DES CLUBS  
Le défi des échecs.

► p. 4

INFORMATIONS AUX CLUBS

- Echos Table ronde du CDOS
- «Y a-t-il encore un avenir pour le club sportif ?»
- Partenariat Office Open de Tennis Rennes

► p. 5

INFORMATIONS AUX CLUBS

- 3 dispositifs de réduction du coût des cotisations
- Chèque Sport
- Coupon Sport
- Passeport Loisir & Culture

► p. 6

INFOS DE L'OFFICE

## ► **Le sport est intelligence**

Une longue tradition a opposé, et continue de le faire dans certains cas, le sport et les activités intellectuelles. Le sport c'est le physique, la réflexion c'est l'intellect.

Cette position qui sépare artificiellement pensée et action à fait son temps. Il est impératif de considérer le sport comme une activité qui allie en permanence pratique physique et réflexion. Par exemple, toutes les activités sportives d'opposition, des sports collectifs à la lutte, au tennis etc... imposent la mise en jeu de stratégies et de tactiques. La stratégie, c'est la prévision avant la rencontre, c'est le plan de bataille (ce que l'on nomme dans le monde sportif le tableau noir). La tactique est l'adaptation de cette stratégie au cours du jeu. La stratégie exige une réflexion

large ou le temps n'est pas compté. La tactique au contraire impose une analyse rapide de la situation de jeu et un choix de réponse efficace.

Deux formes d'intelligence sont donc en action en permanence dans les activités sportives d'opposition.

Considérons donc dorénavant que les vieux clichés, même s'ils ont la vie dure, doivent céder la place à une conception unifiée de l'homme face aux divers événements de sa vie : le travail, le sport, les activités culturelles, les activités de loisir, les activités familiales...

L'homme ne se coupe pas en deux lorsqu'il pratique du sport en laissant au vestiaire ses qualités intellectuelles.

## ► **Candidature Au Conseil D'administration**

RAPPEL :

Vous avez reçu l'appel à candidature au C.A de l'Office des Sports dont les élections auront lieu le 13 octobre prochain. Les statuts ont été modifiés et votés le 23 juin dernier avec notamment la nouvelle représentation. Il existe aujourd'hui 6 collèges qui constitueront le nouveau Conseil d'Administration de l'Office. Ce nouveau CA peut-être composé de 18 à 27 membres.

### LISTE DES COLLÈGES

Collège des Sports collectifs Intérieurs et Extérieurs :	6 postes
Collège des Sports individuels Intérieurs et Extérieur :	6 postes
Collège des Activités non compétitives et émergentes :	6 postes
Collège des publics ciblés (féminin, handicapé, entreprise) :	3 postes
Collège des personnes qualifiées (présentées par le CA et élues par l'AG) :	3 postes
Collège des scolaires, universitaires	3 postes

### NOMBRE DE POSTES

LES CANDIDATURES SONT À ENVOYÉES À L'OFFICE DES SPORTS AVANT LE 21 SEPTEMBRE.

## ► Retour sur l'assemblée générale extraordinaire de l'Office du 23 juin dernier

### Modification des statuts et du règlement intérieur votée par l'assemblée générale

Tous les responsables des associations le savent, faire venir ses adhérents à une assemblée pour voter sur des modifications de statuts et de règlement intérieur n'est pas simple tant cela peut paraître peu passionnant, voire fastidieux.

Et pourtant, tous les responsables d'associations le savent également, ces textes constituent la colonne vertébrale, la philosophie de chacune des associations.

Dès le mois de février, le CA avait lancé deux groupes de travail afin de réfléchir aux modifications à apporter aux textes.

**Voici les principales modifications de ces derniers textes votées en AGE du 23 juin. Elles portent sur :**

- Sur la composition de l'association, notamment les critères d'adhésion.
- Sur la composition du Conseil d'administration.
- Sur l'organisation et le fonctionnement des commissions.

#### ► Composition de l'association

Le principal critère d'acceptation qui permettait l'adhésion d'une association, dépendait de la reconnaissance ou non de l'activité pratiquée, par le Ministère en charge des affaires sportives. L'association pouvait ne pas être affiliée à une fédération mais le nom de son activité devait apparaître au sein

d'une fédération reconnue.

Aujourd'hui, les statuts offrent une plus grande ouverture. Les demandes d'adhésion à l'Office sont aujourd'hui effectuées par des associations aux pratiques diverses et il est donc possible, sous couvert de la validation du CA, de devenir adhérent en pratiquant une activité non reconnue par le Ministère (ex : l'Ultimate, le Jujitsu Brésilien ...). Cependant, et afin de respecter nos statuts, notamment le chapitre sur l'éthique, les règles d'adhésion et d'organisation de l'étude des dossiers ont été renforcées. Il est à noter que l'Office a souhaité que la Ville de Rennes participe à cette étude des dossiers, notamment par rapport à la problématique des équipements.

La notion de territoire a, elle aussi, été précisée notamment pour les associations sportives d'entreprises et scolaires. Le siège social de l'entreprise et le siège social de l'établissement doivent impérativement se situer sur le sol de la commune rennaise.

N'oublions pas enfin, que le conseil d'administration reste l'organe décisionnaire.

#### ► Composition du Conseil d'administration.

De nouveaux collèges ont été mis en place.

Les personnes souhaitant être administratrices doivent toujours être présentées à l'AG (13 octobre) par leurs associations

afin de pouvoir représenter au CA un des six collèges cités en édit de ce numéro (Sauf le collège des personnes qualifiées dont les membres sont présentés par le Conseil d'Administration et élus par l'assemblée générale).

► **Les commissions, délégations et groupes de travail**  
Anciennement au nombre de 8, les commissions sont aujourd'hui 3.

- Communication / Animation
- Centre Médico-Sportif
- Subvention

La notion de délégation a été créée :

- Délégué aux équipements
- Délégué aux relations internationales / Jumelages

### Nouvelle Composition de l'Office

• **Membre Sportif** (comporte les anciens membres actifs fédéral et non fédéral) pour les associations qui pratiquent une activité reconnue par le ministère en charge des affaires sportives.

• **Membre Activité Physique** : pour celles qui pratiquent une activité non reconnue par le Ministère en charge des affaires sportives

• **Membre associé** : (pas de changement) association sans activité sportive effective.

• **Membre probatoire** (le terme est officialisé) les nouvelles associations conserve ce statut pendant un an.



# La Vie des clubs...

## L'avis des clubs

### ► **To be or not to be "sportif": le défi des échecs.**



Par Denis Monroy  
Représentant du Groupe  
d'activité Sports d'adresse, de  
réflexion et mécaniques  
Et adhérent du Groupe Echec  
du Cercle Paul Bert

Qui dit sport, dit sueur. Peu s'en émeuvent, tous s'y accordent. Du Petit Larousse au Grand Robert en passant par l'Oxford Dictionary, pas un seul lexicographe de renom qui ne définisse le sport sans en référer premièrement à sa dimension physique, athlétique ou corporelle. Et force est de reconnaître, qu'à l'exception de quelques salles municipales non climatisées qui hébergent à l'occasion de sympathiques tournois estivaux, les activités échiquéennes ne sollicitent guère les glandes sudoripares de ses pratiquants. Tout au plus faut-il aborder une compétition de haut niveau en excellente forme physique - et à jeun (!) - pour tutoyer les maîtres. Et puis, a-t-on jamais vu un échéphile s'effondrer victime d'un claquage cérébral ou d'un échauffement neuronal? Allez, l'affaire est entendue. Exit donc les échecs, disqualifiés avant de jouer, chassés de l'Olympie sportive sans espoir d'y disposer d'un malheureux strapontin. La gymnastique intellectuelle ne passera pas. Cœur des pleureuses.

Et pourtant, s'il y a une activité qui remplit parfaitement toutes les autres conditions communément associées à une définition exhaustive du sport, ce sont bien les échecs : occupation ludique par excellence, le roi des jeux, qui "suppose un entraînement méthodique et le respect de règles" aussi contraignantes qu'intangibles, "s'exerce" évidemment "dans le sens du jeu, de la lutte et de l'effort"...et que d'efforts en vérité pour défaire dans une lutte implacable un adversaire aussi déterminé à ne pas perdre la face qu'acharné à faire valoir sa supériorité intellectuelle, car que nul ne s'y méprenne, "les échecs, c'est la guerre;" - comme se plaisait à le remarquer Bobby Fisher, l'ex champion du monde et vainqueur du match du siècle à Reykjavik en 1972. Et oui, les échiquiers ne sont que de terribles champs de bataille avec leur cortège de morts subites, d'agonies interminables et



de profondes blessures d'amour propre qu'aucune analyse "post-mortem", aussi bienveillante soit-elle, ne parviendra jamais à effacer complètement.

Feutré et silencieux, mais parfois cruel et toujours impitoyable, ainsi va le «petit» monde des échecs - 50000 licenciés français, tout de même - au rythme de ses compétitions épuisantes. sait-on, par exemple, qu'un championnat de France «jeunes» qui réunit plusieurs centaines de joueurs de 6 à 18 ans, s'étale sur une semaine à raison de 4 à 8 heures de combat quotidien, sans parler des analyses et autres «préparations» contre l'adversaire du lendemain?

Ecole de concentration, de ténacité, de patience, de mémorisation et d'imagination fort prisée de nombreux enseignants, le milieu des échecs n'est pourtant pas un milieu d'intellectuels - après tout Mir Sultan Khan, champion de Grande Bretagne de 1930 à 1933 ne savait ni lire, ni écrire et il ne manque pas d'éminents universitaires régulièrement défaits par de très jeunes gens «en échec scolaire». Non, c'est d'un milieu sportif populaire et

démocratique qu'il s'agit, une «grande famille», où se côtoient tous les âges, structurée par une fédération où chaque licencié inscrit humblement ou glorieusement son nom dans la hiérarchie méritocratique du classement ELO, au gré de ses victoires ou défaites, à l'instar du classement ATP pour les joueurs de tennis.

Et il faut bien croire que le jeu en vaut la peine, puisque certains n'hésitent pas à recourir à quelques produits illicites pour améliorer leurs performances, au risque de subir les foudres de la commission antidopage de la FFE. N'est-il pas de meilleur argument pour affirmer que nous sommes des vôtres?

**D. MONROY,**  
arbitre fédéral de la  
Fédération Française des Echecs,  
et mauvais perdant!

\* cf. définition du «SPORT» selon le Petit Robert

# informations aux clubs

Echos de la table ronde organisée par le CDO5 d'Ille-et-Vilaine le 18 juin 2009

## ► Y a-t-il encore un avenir pour le club sportif ?

Une table ronde, ce sont des témoignages, des points de vue, des inquiétudes livrés par les témoins installés à la tribune, des échanges avec les responsables sportifs présents, une centaine environ. Impossible de produire un compte-rendu

Le Président du CNO5F, Mr Denis MASSEGLIA à Rennes



fidèle de ces débats forts riches. Nul doute que le sujet se voulait provocant.

A Rennes et ailleurs, le nombre de clubs ne diminue pas, au contraire, par contre la palette des sports pratiqués s'élargit, la pratique de loisirs supplante la pratique compétitive.

Un constat d'ordre général. Aujourd'hui, le sport repose sur 4 piliers :

- le mouvement sportif,
- l'État, dans un rôle de facilitateur, de régulateur,
- les collectivités locales (communes, département, région) en tant que financeurs,
- le monde économique (sponsor)

Présent à cette rencontre, M. Denis Massegli, Président du C.N.O.S.F., a fait le constat que le mécénat sportif ne représentait qu'1% du mécénat total. Pourquoi n'en sommes-nous que là ?

Avec les entreprises, nous devons développer le partenariat d'image. Est-ce si facile ? Des clubs semblent plus avantagés que d'autres.

Les clubs vivent de réelles inquiétudes :

- la question du bénévolat,
- un souci financier,
- la pression juridique sur les responsables,
- l'impact des technostructures, des restructurations administratives.

Quelles solutions proposer ?

- Quelques pistes ont été évoquées :
- le nécessaire lien avec l'école, (« le S de EPS Education Physique et Sportive mérite d'être remis à sa vraie place »)
  - le développement du lien social,
  - la formation des encadrants et dirigeants,
  - la culture du projet de club.
- Des dirigeants penseront à juste titre qu'il n'y a là rien de bien nouveau.

Bernard Morin, Secrétaire Général

## ► Partenariat Office des sports et Open de Tennis de Rennes

A poster for the 4th edition of the 'Open de Rennes' International Men's Tennis Tournament. The poster features a tennis ball in the center. Text on the poster includes: '4<sup>e</sup> édition', 'OPEN de RENNES', 'INTERNATIONAUX DE TENNIS MASCULIN', '75 000 \$ + H', 'salle Colette Besson complexe sportif Bréquigny', '12 au 18 OCTOBRE !', 'Tarif unique 5 €', and the website 'www.openderennes.org'. At the bottom, there are logos for sponsors like BNP PARIBAS, Renault, and others.

Dans le cadre de la quatrième édition de l'Open de Tennis de Rennes, les organisateurs et l'Office des Sports ont mis en place un partenariat afin d'inviter les associations adhérentes à assister gratuitement aux matchs qui auront lieu :

Du LUNDI 12 AU DIMANCHE 18  
OCTOBRE 2009  
à la salle Colette Besson

Pendant 7 jours, du 12 au 18 octobre 2009, la salle Colette Besson accueillera une nouvelle fois l'Open de Rennes. Pour sa quatrième édition, le premier événement tennis de l'Ouest verra s'affronter près de 80 joueurs, dont les meilleurs font partie du top 100 mondial. Grâce à une dotation de « 75 000 \$ + hébergement », les tennismen venus des quatre coins de la planète tenteront de succéder à Jo-Wilfried TSONGA (vainqueur en 2006), Philipp PETZSCHNER (2007) et Josselin OUANNA (2008). 50 matches sont programmés !

Les associations ont reçu en juin un courrier avec un bulletin réponse à retourner à l'Office.

N.B. : Le nombre de places demandé par jour n'est pas limité. Elles seront distribuées dans la limite des places disponibles. L'entrée à la finale sera payante pour ceux qui souhaitent y aller. Le prix reste modique puisque vous pourrez assister au match qui déterminera le vainqueur 2009 pour seulement 5 €.

Pour plus d'informations,  
téléphonez-nous au 02 23 20 42 90.

# informations aux clubs

LE COUPON SPORT



## ► Les dispositifs d'aides financières pour les sportifs

Certaines associations commencent à bien connaître les dispositifs d'aide aux pratiquants, mais nous souhaitons les décrire. 3 dispositifs mis en place permettent de réduire les coûts d'inscription.

En voici les principaux éléments récapitulant ces aides pour la saison 2009-2010 :

NOM	CHEQUE SPORT	COUPON SPORTS	PASSEPORT LOISIRS & CULTURE
Financeurs	Région Bretagne	DDJS (Etat) et Conseil Général	Ville de Rennes
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etre âgé de 16 à 18 ans (1992, 1993 et 1994)</li> <li>■ Adhérer dans un club affilié à une fédération reconnue par le CNSOF (unisport et multisports) sauf les associations scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etre âgé de 10 à 18 ans (1991 - 2000)</li> <li>■ Adhérer dans un club agréé par le Ministère en charge des affaires sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Habiter Rennes ou Saint-Jacques de la Lande</li> <li>■ Avoir un quotient familial inférieur à 520 €</li> <li>■ Adhérer à une structure (association ou non) ayant signée la charte d'engagement auprès de l'APRAS*</li> </ul>
Valeurs	Réduction de 15 € sur la cotisation	NOUVEAU BAREME <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réduction de 20 € si cotisation entre 45 et 90 €</li> <li>■ Réduction de 40 € à partir de 91 € de cotisation</li> </ul>	50 % du montant avec un maximum du coût de l'activité à 200 € (aide de 100 €)
Infos	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide cumulable avec les autres dispositifs</li> <li>■ 1 seul chèque par jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 ou 2 coupons par jeune maximum suivant le montant de la cotisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide cumulable avec les autres dispositifs</li> <li>■ Plusieurs activités selon le coût de l'activité</li> </ul>
Démarche Des structures (Clubs ou autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etre affiliée à une fédération reconnue par le CNSOF</li> <li>■ Récupérer les chèques donnés par les jeunes</li> <li>■ Créer un compte sur le site de <a href="http://www.bretagne.fr">www.bretagne.fr</a></li> <li>■ Transmettre la liste sur ce site entre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 1<sup>er</sup> sept et le 10 novembre ou</li> <li>- Le 1<sup>er</sup> décembre et le 28 février 2010.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etre agréé par le Ministère en charge des affaires sportives</li> <li>■ Etre affilié à l'ANCV** (Commission d'1% sur les montants remboursés)</li> </ul>	S'adresser à l'APRAS* (le club doit s'engager en signant une charte)
Démarche des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Imprimer le chèque sur le site Internet de la région Bretagne</li> <li>■ Le donner au club avant le 28 février 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour les rennais, retirer les coupons à l'Office des Sports ou s'enregistrer auprès des mairies annexes</li> <li>■ Attention Pièces justificatives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Livret de famille</li> <li>- Attestation de l'ALS</li> <li>- Attestation du club</li> </ul> </li> <li>■ Retirer les coupons entre le 1er septembre et le 28 février 2010 dans la limite des coupons disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ S'adresser au Centre social du quartier</li> <li>■ Attention pièces justificatives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les allocataires de la CAF</li> <li>- Attestation récente du quotient familial</li> <li>• Pour les autres</li> <li>- Justificatifs de revenu des 3 mois précédant la demande :</li> <li>- Attestation des allocations RMI, ASSEDIC, fiches de paye</li> <li>- Document indiquant l'activité, le coût et la structure</li> </ul> </li> <li>■ Possible toute l'année</li> </ul>
CONTACTS	REGION BRETAGNE <a href="http://www.bretagne.fr">http://www.bretagne.fr</a> <a href="mailto:sport@region-bretagne.fr">sport@region-bretagne.fr</a> 02 99 27 13 98	DDJS OFFICE DES SPORTS	APRAS* <a href="http://www.apras.org/">http://www.apras.org/</a> <a href="mailto:contact@apras.asso.fr">contact@apras.asso.fr</a> Tél : 02.99.31.52.44

\* APRAS : Association Pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale - 6 cours des Alliés, 35000 RENNES (station métro Charles de Gaulle)  
Tél : 02.99.31.52.44 - <http://www.apras.org/>

\*\* ANCV : Agence Nationale pour les Chèques Vacances Siège : 36 bd Henri Bergson 95 201 SARCELLES Cedex - 0 825 844 344  
<http://www.ancv.com/>

## ► **Soirée Information Débat : SPORT ET CARDIOLOGIE**

Ce sera le prochain thème de la soirée organisée par l'Office des Sports en octobre prochain. La date et le lieu seront communiqués sur notre site Internet :

[www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

## ► **PALMARES SPORTIF**



Le prochain palmarès sportif de Rennes aura lieu **le vendredi 11 décembre à l'Opéra**.

Nominations : Associations, n'oubliez pas de retourner votre formulaire dans « vos meilleurs résultats » avant le 21 septembre.

Intermèdes sportifs : si vous souhaitez montrer votre activité à l'Opéra sous forme de spectacle, N'hésitez pas à nous contactez. Demandez Sébastien.

Les Intermèdes sont des moments importants qui permettent de dynamiser la soirée : chacun dure entre 3 à 4 minutes selon les propositions.

## ► **Les nouvelles associations**

**N°516 : AMICALE SPORTS ET LOISIRS DU BOIS LABBE (30/03/09)**

pratique diverses activités en direction du Personnel de la Jeunesse et des Sports

**N°517 : KENSAKAN (30/03/09)**

pratique le kendo et l'aïdo - affiliée à la FF de Judo

**N°518 : ECOLE DE TAI CHI CHUAN ET D'ARTS INTERNES (30/03/09)**

pratique les arts énergétiques et martiaux chinois

**N°519 : ROAZHON ROLLER TEAM (15/06/09)**

pratique le roller, spécialisé dans la discipline de course - Affiliée à la FF de roller  
Participation notamment au 24 h du Mans

## ► **Erratum**

Lors du précédent numéro, nous donnions les tarifs préférentiels concernant les formations AFPS pour les associations grâce à un partenariat avec la SNSM. La demande sur l'année 2009 ayant été importante, le budget prévu par l'Office est épuisé.

Le coût est donc de 30 € et non de 20 € comme indiqué pour le reste de l'année 2009.

Il reste tout de même avantageux puisque le coût normal est de 60 €.

## ► **CMS : rappel**

Attention les visites ont lieu désormais au Service de Médecine du Sport du CHU de Rennes. Plus d'informations : [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

**Office des Sports** - Stade Commandant Bougouin - 10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

T. : 02 23 20 42 90 - F. 02 23 20 42 91 - [secretariat@sports-rennes.com](mailto:secretariat@sports-rennes.com) - [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

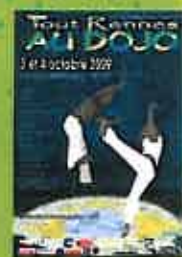
**Heures d'ouverture du secrétariat** : du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H. Fermé le vendredi après-midi.

Directeur de la publication : Yvon LEZIART - Réalisation : Office des Sports - Comité de rédaction : Commission Communication  
Conception graphique : Arnaud Vallée - Impression : Groupe Renard - Tirage : 800 exemplaires

## **à vos agenda.**

► **TOUT RENNES AU DOJO**  
Du 3 au 4 octobre 2009 au  
Dojo Régional (Bréquigny)

« Il y a un Art  
Martial qui cor-  
respond à cha-  
cun d'entre-  
nous, jeunes  
et moins jeun-  
es, femmes  
et hommes. Le



constater, c'est tout l'intérêt de  
notre forum des Arts Martiaux  
Rennais, gratuit et ouvert à tous.  
Depuis 10 ans, Tout Rennes Au  
Dojo vous propose : Découvertes,  
Initiations, Démonstrations  
et Animations.

Gildas LEBEC Président de  
Tout Rennes au Dojo

► **TOUT RENNES COURT**

Du 11 au 12 octobre 2009

Info et pré-inscription sur

[www.trc-rennes.fr](http://www.trc-rennes.fr)



► **OPEN DE TENNIS  
DE RENNES**

Du 12 au 18 octobre 2009

Salle Colette Besson

[www.openderennes.org](http://www.openderennes.org)

